

# SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques  
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62 - site : [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org) - mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

Mail 2010-2011 - 2 - jeudi 16 septembre 2010

En PJ : Dossier obligations service-prérentée - Pour le retrait de la contre-réforme des retraites

## Le point sur nos obligations de service, la prérentée et les « 2 demi-journées de réunion avant la Toussaint »

En fichier joint, un dossier pour connaître ce qui peut vous être demandé en matière de réunions et ce qui ne peut relever que du strict volontariat...

**A diffuser largement autour de vous et à imprimer pour informer tous les collègues.**

## Retraites : Grève le 23 Septembre

**FO : RDV 0 10h aux mobiles, en haut de la canebière**

## Comment obtenir le retrait de la contre-réforme des retraites ?

**En fichier joint, la déclaration d'intention de grève qui doit être remise à l'IEN lundi 20 septembre avant la fermeture des bureaux ou faxée avant minuit !**

**Lettre de l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIERE (qui regroupe tous les syndicats de fonctionnaires d'Etat, territoriaux et hospitaliers FO) aux organisations CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires de la Fonction publique**  
Paris, le 15 septembre 2010

Chers camarades,  
Malgré des journées répétées d'action et de grève interprofessionnelle, malgré près de 3 millions de salariés dans la rue le 7 septembre, le gouvernement persiste à maintenir sa contre-réforme des retraites. Les quelques mesurées annoncées en conseil des ministres le 8 septembre ne sont pas de nature à modifier le projet.

C'est pourquoi une mobilisation résolue est plus que jamais indispensable pour obtenir le retrait du projet gouvernemental, en faveur d'une autre réforme conforme à l'intérêt des salariés.

Nous, organisations syndicales, devons faire preuve de détermination. Nous devons donner le signal nécessaire pour que l'ensemble des salariés amplifie un mouvement social à la hauteur des enjeux. Les agents de la Fonction publique sont particulièrement et gravement visés par le projet de loi. Une réaction forte et rapide est nécessaire.

Au regard du calendrier parlementaire la date du 23 septembre est déjà tardive. Si elle n'est pas

prolongée par une grève reconduite, il sera illusoire d'espérer autre chose que déplacer quelques virgules dans la loi.

A tous les niveaux, départemental, local etc., les prises de position intersyndicales sont très nombreuses pour le retrait de la réforme Woerth et la nécessité de la grève interprofessionnelle.

Alors la question est simple : quels moyens mettons-nous en oeuvre ? N'est-il pas temps, n'est-il pas urgent que nous prenions dans notre secteur toutes nos responsabilités en exprimant que nos fédérations sont prêtes à s'engager immédiatement dans cette voie, celle de la grève jusqu'au retrait, dès le 23 septembre 2010 ?

Pour sa part, l'UIAFP-FO y est prête.

Dans l'attente de votre réponse, recevez nos cordiales salutations.

Anne Baltazar, Secrétaire générale

### **Dans l'enseignement ( lettre en P.J)**

De la même manière, la FNEC-FP-FO s'est adressée publiquement aux autres fédérations pour leur proposer de se rencontrer afin d'exprimer que les fédérations de l'enseignement sont prêtes à s'engager immédiatement dans la voie de la grève interprofessionnelle pour le retrait du projet de loi gouvernemental sur les retraites.

**Se syndiquer dès la rentrée, c'est donner de la force à vos revendications et à vos droits !**